



NOUS SOIGNONS CEUX QUE LE MONDE OUBLIE PEU À PEU.



Contacts

Service juridique

 01 44 92 14 36

 Médecins du Monde
Service juridique - 62 rue Marcadet
75882 Paris Cedex 18

 legs@medecinsdumonde.net

 www.medecinsdumonde.org

MEURA

Crédits photos : DR Médecins du Monde - Raphaël Blaselle - Marie Bourdeau - Sophie Brändström - David Delaporte - Pascal Deloche - Bruno Fert - Cyrille Girard - Stéphane Lehr - Elisabeth Rull.

20 ans



DE LEGS, D' ACTIONS ET DE GÉNÉROSITÉ

NOUS SOIGNONS CEUX QUE LE MONDE OUBLIE PEU À PEU.





EDITORIAL

Depuis un peu plus de vingt ans Médecins du Monde reçoit des legs. La publication de ce petit ouvrage est l'occasion pour nous de remercier à travers quelques exemples symboliques, pris au hasard, l'ensemble de nos donateurs qui ont un jour décidé de faire un legs, une donation ou de souscrire une assurance-vie en faveur de notre association et des valeurs qu'elle incarne.

Les témoignages, émouvants, de cet ouvrage montrent que chaque legs, chaque donation, chaque assurance-vie, quel qu'en soit le montant, ont permis la réalisation d'actions concrètes pour soulager les souffrances, en France comme ailleurs dans le monde. À chaque fois, la générosité d'une personne a permis que d'autres puissent accéder à des soins indispensables, à des vaccins, à des médicaments, voire à des opérations chirurgicales.

Les motivations des uns et des autres sont différentes. Pour certains, c'est la volonté d'aider les personnes démunies de leur propre région qui a prévalu. Pour d'autres, le désir d'agir auprès des populations les plus vulnérables lors de catastrophes naturelles ou humaines principalement auprès des femmes, des enfants et des personnes âgées. Témoigner des souffrances, aider à la reconstruction, contribuer au développement font aussi partie de nos missions et ces générosités ont permis d'atteindre ces objectifs. Bref, pour tous c'est le mot "solidarité" qui a guidé leur conscience au moment du choix.

Aujourd'hui, l'histoire de Médecins du Monde se poursuit avec de nouvelles urgences, des difficultés qui s'accroissent pour l'accès aux soins des plus démunis, ou les drames oubliés de l'actualité internationale. Le travail des équipes de Médecins du Monde sur le terrain avec le soutien des donateurs et des testateurs sont les conditions de la pérennité de nos actions dans le respect de notre indépendance.

Que tous soient remerciés.

Olivier Bernard
Président de Médecins du Monde

Histoire 4 ■ La mission France 5 ■ Les missions internationales 6, 7 ■ Témoignages 8 à 27 ■ Léguer à Médecins du Monde en toute sérénité. 28, 29 ■ Comment léguer à Médecins du Monde ? 30, 32 ■ Lexique 33 ■ Le mot du Directeur Juridique 34 ■ Notre équipe 35 ■ Contacts 36

Aider les exclus des soins en France

Une formidable aventure humaine et médicale

1980, en mer de Chine, le bateau-hôpital "l'Île de Lumière" est le point de départ d'une formidable aventure médicale et humaine avec la naissance de Médecins du Monde. Des milliers de réfugiés qui dérivent sur des embarcations de fortune sont secourus et survivent. L'opinion publique se mobilise pour eux. De là naît la double vocation de Médecins du Monde : soigner et témoigner ici et là-bas.

Soigner

La première mission de Médecins du Monde est de soigner les populations les plus vulnérables : victimes de catastrophes naturelles, de famines, de maladies, de conflits armés, de violences politiques, réfugiés, déplacés, peuples minoritaires, enfants des rues, femmes victimes de violence et tous les exclus des soins.

Témoigner

Pour être efficace, Médecins du Monde va au-delà du soin : à partir de sa pratique médicale, et en toute indépendance, notre association témoigne des entraves à l'accès aux soins, des atteintes aux droits de l'homme et à la dignité, et engage le dialogue avec les responsables politiques.



PRÉCARITÉ

22 centres d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) pour aider les plus démunis.

Médecins et infirmières bénévoles reçoivent les patients pour des consultations médicales gratuites. La plupart des CASO proposent également des consultations dentaires et de spécialistes. Des assistantes sociales aident aussi les personnes en difficulté à remplir les dossiers administratifs afin de les faire bénéficier de leurs droits.



PERSONNES SANS ABRI

Soulager les souffrances de ceux qui vivent dans la rue.

Dans 20 villes de France, des maraudes de nuit sont organisées, été comme hiver, pour apporter soins, écoute et réconfort à ces personnes qui ont tout perdu.

PARRAINAGE D'ENFANTS HOSPITALISÉS

Accompagner les enfants quand ils sont seuls et gravement malades.

Cette mission permet d'entourer des enfants étrangers soignés en France pour des pathologies lourdes et qui se retrouvent seuls à l'hôpital.

Soulager les souffrances dans le monde : 90 missions internationales



ENFANCE

Plus de 10 missions spécifiques pour soigner et protéger les enfants.

FEMMES

Soins primaires et lutte contre les violences.

OPÉRATION SOURIRE

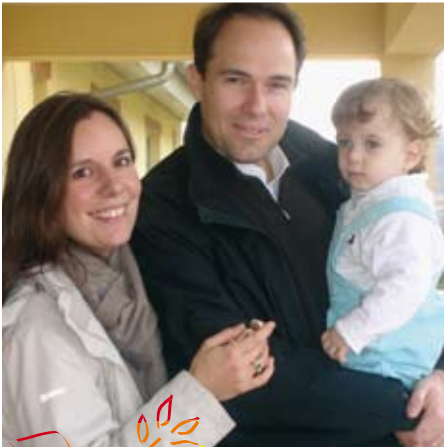
Opérer les enfants présentant des malformations.

URGENCE

Une réponse immédiate en cas de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

DÉVELOPPEMENT

Aider les pays à reconstruire leur système de santé.



2007 - Legs - Montant 18 550 €

Catherine Brizard - Paris / Île de France

C'est prioritairement en faveur de l'enfance que Madame Brizard a manifesté sa générosité. Pour des raisons personnelles, elle a souhaité aider une mission spécifique de Médecins du Monde : la Mission adoption internationale. Par son geste, elle a permis notamment de financer les examens médicaux des enfants des orphelinats.

“ Faire un legs pour notre Mission est très important car il y a beaucoup à faire. Les financements nous servent, entre autres, à scolariser les enfants avant leur adoption afin de leur éviter un trop grand retard scolaire à leur arrivée en France. ”



Docteur Geneviève André-Trevenec, Pédiatre Bénévole,
Responsable de la Mission adoption internationale.

• **Priorité à l'intérêt de l'enfant !**

La Mission adoption internationale recherche des familles en fonction du profil des enfants à adopter et non l'inverse, elle donne la priorité à ceux qui sont le plus en difficulté : enfants souffrant de spécificités médicales (cardiopathies, fentes labio-palatine, anomalies des membres, hépatites B et C...), fratries, enfants de plus de 5 ans.

• **Notre engagement :**

Défendre les droits fondamentaux de l'enfant : droit à une famille pour grandir, accès aux soins et accès à l'éducation dans le plus grand respect de la législation internationale.

• **Chiffres clés :**

Depuis la naissance de cette mission en 1988, Médecins du Monde a aidé, accompagné et concrétisé 3351 adoptions d'enfants.



“ Ici, dans notre région, les personnes n’ayant pas accès aux soins et en grande difficulté psychologique, notamment les migrants, sont en nette augmentation. Nous les recevons dans notre centre de soins et accueillons les enfants lors de sorties d’épanouissement. Sans la solidarité de nos donateurs, toutes ces consultations médicales et ces activités nécessaires dans notre région ne pourraient se faire. ”

Docteur Arlette SEIFFERT,
Responsable de la Mission France Le Havre.



- **Un centre d’accueil, de soins et d’orientation (CASO) ouvert à tous.**

Grâce à l’engagement de 31 bénévoles en 2008 (médecins, infirmiers, ...), la Mission France du Havre de Médecins du Monde propose à toute personne en difficulté d’accès aux soins, des consultations psychologiques gratuites, et médicales si besoin. Lorsqu’un traitement est nécessaire, des médicaments sont prescrits et remis gratuitement aux patients, pour ceux qui ont besoin de matériels spécifiques, le CASO du Havre met à disposition des lunettes et du matériel orthopédique.

- **Secourir les personnes vivant dans la rue.**

La Mission France du Havre intervient par le biais de consultations au sein d’un Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale. Lors de l’urgence hivernale, où les besoins se font encore plus sentir, des astreintes médicales sont mises en place et une présence infirmière est assurée au quotidien.

- **Chiffres clés :**

En 2008, le CASO du Havre a dispensé 758 consultations dont 245 médicales et 484 de soutien psychologique, et reçu 241 patients.

2001 - Legs - Montant 90 000 €

René Martin - Le Havre

Comme de nombreux donateurs, Monsieur Martin a été sensible à la détresse des personnes démunies, souvent désespérées, dans sa propre région. Il a donc souhaité que son legs serve à financer la mission France du Havre.



“ Il est important de continuer et de développer cette mission compte tenu des moyens limités du ministère de la santé et du manque de ressources des familles. ”

Docteur Nivohanta Ramamonjisoa,
Coordinatrice de la Mission chirurgie Madagascar.

- **Guérir des centaines d'enfants !**

À Madagascar, une maladie du cœur est une condamnation parce que les médecins manquent de moyens et ont besoin de renforcer leurs compétences pour opérer les enfants. Depuis 1994, une équipe de Médecins du Monde se rend sur place deux fois par an. Elle effectue des interventions à cœur fermé et fait également le dépistage des cardiopathies infantiles. Les opérations plus complexes, à cœur ouvert, sont réalisées à La Réunion ou en métropole.

- **Former le personnel local.**

Autre volet important de cette mission, la formation du personnel malgache (chirurgiens, médecins réanimateurs, cardiologues, infirmiers...) à ces techniques spécifiques.

- **Chiffres clés :**

En 2008, 486 consultations de cardiologie avec échocardiographie ont été effectuées avec 151 nouveaux cas. 24 enfants ont pu être opérés avec succès à La Réunion ou en Métropole et 16 interventions à cœur fermé ont été réalisées à Antananarivo.

 **2003 - Legs - Montant 300 000 €**

Jacqueline Weill - Paris / Île de France

Résistante, Madame Weill a été déportée à l'âge de 20 ans. Elle a ensuite connu bien des épreuves dans sa vie mais a toujours gardé l'espoir comme en témoigne cet extrait de lettre adressée à notre service : "Il y avait des enfants à Ravensbrück et à Buchenwald. Je les ai vus, des enfants comme des vieillards, insupportable. Alors, comme vous, j'ai l'enfance au cœur. (...) Mais l'histoire n'est pas finie, tant qu'il y aura des hommes comme vous qui relèveront le défi. Une nouvelle société à inventer. Envers et contre tous, je veux y croire."



“ L'ouverture d'un cabinet dentaire a été une petite révolution ici où il n'y avait personne pour prendre en charge ces soins pourtant si nécessaires ! Il suffit d'avoir souffert une fois dans sa vie à cause d'une dent pour le comprendre. Grâce aux legs et aux donations, nous pouvons agir efficacement exactement là où les gens ont besoin de secours. ”

Fanny Benssoussan, Chirurgienne dentiste.

- **Le premier cabinet dentaire de la région.**

Aménagement du local, appareillage et formation de personnel compétent ont été les premières actions mises en place à Diébougou pour permettre à la population d'accéder à des soins dentaires.

- **La prévention dans les écoles de la province.**

Dans les écoles et les villages, un programme de prévention permet de transmettre aux enfants et aux habitants des règles d'hygiène pour éviter les affections bucco-dentaires.

- **Perspectives :**

Autogestion du cabinet dentaire, poursuite de la formation d'un infirmier spécialisé en odontologie, démarrage d'une antenne mobile pour visiter les villages excentrés.

2006 - Legs - Montant 2 300 €

Joseph Le Bris - Paris / Île de France

Les legs aux montants plus modestes, eux aussi, permettent de belles avancées et soulagent les souffrances de nombreuses personnes. Preuve en est le legs de Monsieur Le Bris qui a contribué pleinement à une action de Médecins du Monde.



2005 - Legs - Montant 45 000 €

Suzanne Flon - Paris / Île de France

Célèbre comédienne française, très aimée de son public, Madame Flon a marqué son époque avec une carrière longue de près de 60 ans. Sensible aux causes humanitaires et à la souffrance des autres, elle a légué un peu de son amour des autres en désignant Médecins du Monde comme légataire d'une somme d'argent.

“ Quand l'urgence est là, il faut pouvoir réagir rapidement et c'est à cela que servent notamment les legs, car nous ne pouvons pas attendre la mise en oeuvre d'une campagne pour récolter des fonds. Au Liban, nous avons pu dépêcher très vite une équipe sur place et des tonnes de matériel. ”



Joseph Dato, Responsable du Groupe Moyen Orient.

• Secourir au plus vite les populations bombardées.

Juillet 2006 : après 34 jours de bombardements sur le sud Liban, le bilan humain est très lourd, plus de 900 000 personnes ont fui pour échapper aux bombes. Le 18 juillet, une équipe de Médecins du Monde a été envoyée en renfort (un coordinateur urgence, un coordinateur médical, un administrateur et un logisticien) afin de rejoindre l'équipe déjà sur place dans le cadre d'une mission long terme.

Dès le 22 juillet, les premières activités du programme sont en place :

- 2 dispensaires d'un partenaire local sont rendus opérationnels.
- 2 unités mobiles médicalisées se positionnent dans la région de Marjayoun et de Bent Jbeil au sud-Liban.
- Des médicaments et des consommables ont été distribués aux dispensaires pour 6 mois et des kits d'hygiène ont été acheminés dans 7 villages.

Le 23 juillet, plusieurs tonnes de médicaments et de matériel médical d'urgence ont été acheminés par Médecins du Monde par voie maritime pour appuyer ce dispositif.

• Chiffres clés :

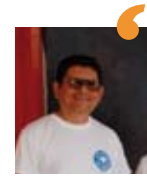
Au total, 62 500 personnes ont bénéficié directement des activités de Médecins du Monde.



1996 - Donation - Montant 76 200 €

Monsieur X - Sud de la France

Agriculteur du sud de la France, Monsieur X a perçu une importante somme d'argent suite à une procédure d'expropriation. Sensible à la cause des minorités indiennes attachées à leur territoire, il a souhaité que cet argent puisse venir en aide aux populations du Chiapas, victimes de conflits armés.



“ Soigner ceux que le monde oublie : notre signature est particulièrement vraie dans le contexte de cette mission. Venir en aide aux populations dont personne ne parle dans les médias, c'est aussi notre rôle et notre fierté. ”

*Carlos Escobar Dona,
Coordinateur Mission Chiapas.*

- **Une assistance médicale axée sur la santé des femmes et des enfants.**

Médecins du Monde a missionné, depuis plus de 10 ans, des médecins mexicains pour soigner cette population en détresse. Ils étaient plus particulièrement chargés de suivre les femmes enceintes et de surveiller la croissance et le développement des enfants de moins de 5 ans, surtout ceux souffrant de malnutrition. Un programme de vaccination, de formation et l'achat de médicaments complétaient ce dispositif.

- **Et aujourd'hui ?**

Les activités de Médecins du Monde se poursuivent dans la région du Chiapas pour aider les communautés : formation des promoteurs de santé, mise en place de 40 maisons de santé et appui au programme de vaccination notamment.

- **Chiffres clés :**

Aujourd'hui, plus de 500 promoteurs de santé formés par Médecins du Monde sont en charge de la santé de leurs communautés.



2004 - Legs - Montant 312 500 €

Joséphine Léonard - Strasbourg / Alsace

Madame Léonard a souhaité soutenir la délégation régionale Médecins du Monde de sa ville. Celle-ci a mis en place une Mission France à Strasbourg qui prend en charge des personnes vivant dans une précarité extrême. Le legs de Madame Léonard a également permis de soutenir une action au Sénégal.

“ Les dons et les legs permettent de soutenir un précieux travail de proximité et participent à la sensibilisation des institutions au difficile accès aux soins de ces populations exclues. ”



*Catherine Frapard,
Responsable Mission hors centre Strasbourg.*

• Soigner les exclus à Strasbourg.

La mission de Médecins du Monde à Strasbourg s'oriente autour de trois axes principaux :

- Les objectifs du centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) sont d'améliorer la santé des patients et de témoigner sur les difficultés d'accès aux soins qu'ils rencontrent. En 2008, le centre a prodigué 1673 consultations médicales, 868 consultations dentaires et 804 consultations sociales.
- Une "maraude" (mission mobile), en lien avec d'autres associations est assurée par une équipe de Médecins du Monde qui sillonne la ville pour aller au devant des personnes à la rue. Elle donne les premiers secours et oriente vers les centres d'hébergement.
- Un médecin, une infirmière ou une sage-femme assurent également des consultations médicales dans un camping-car auprès des campements de famille Roms.

• Renforcer le système de santé dans une communauté rurale au Sénégal.

Gamadji est une communauté rurale excentrée dans le nord du pays où l'habitat et les conditions de subsistances sont précaires. Médecins du Monde souhaite contribuer à améliorer l'accès aux soins de cette population en prenant en charge le salaire d'un infirmier itinérant ainsi que l'équipement médical du nouveau poste de santé et des cases de santé.



“ Les legs et les assurances-vie permettent de développer concrètement chaque jour des actions de proximité sur le terrain. Ainsi le CASO de Médecins du Monde a pu accueillir plus de 3000 patients en 2008. ”

Sylvie ZEMA,
Assistante sociale du CASO de Marseille.

• La Mission France Marseille : soigner les exclus des soins.

Le centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) de Marseille propose des consultations médicales gratuites à tous ceux qui sont exclus du système de santé et en situation de précarité. Notre CASO dispose d'un cabinet dentaire, d'ophtalmologie et de kinésithérapie afin de permettre aux patients d'avoir accès rapidement à des soins plus spécifiques.

Par ailleurs, la Mission France Marseille réalise des certificats médicaux pour les demandeurs d'asile présentant des séquelles somatiques ou psychologiques suite aux violences subies, déboutés en première instance et présentant un recours au niveau de la CNDA (Commission Nationale du Droit d'Asile).

La mission de Marseille propose également un accompagnement social vers l'ouverture des droits, notamment à la constitution de dossiers de demande de régularisation pour soins pour étrangers malades, grâce à des assistants sociaux.

• La prise en charge des souffrances psychiques.

1 psychologue et 1 psychiatre soutiennent et suivent les personnes présentant des pathologies mentales ou souffrant de détresse psychologique du fait de leur situation difficile.

• Chiffres clés :

En 2008, le CASO de Marseille a effectué 4730 consultations médicales, dont 1001 consultations spécialisées.

2005 - Assurance-vie - Montant 75 000 €

Simone Hespel - Antibes (PACA)

Toute sa vie, Madame Hespel a aidé ceux qui souffrent. Son métier d'infirmière militaire dans l'armée l'a conduite à exercer en Afrique et en Asie. Sa participation à la Seconde Guerre mondiale et à divers conflits lui a valu la légion d'honneur. A la retraite, elle a aidé matériellement les personnes dans le besoin avant de soutenir Médecins du Monde en la désignant bénéficiaire de son assurance-vie qu'elle a souscrite.



“ Grâce aux legs et aux donations, nous pouvons financer la formation de nos marraines et parrains, pour les préparer à leur rôle qui est parfois très éprouvant. Nous finançons aussi l'achat des équipements nécessaires aux enfants démunis (vêtements, lunettes, chaises roulantes...). Cet argent permet également de prendre en charge des billets d'avion pour permettre aux parents de venir au chevet de leur enfant malade. ”

Catherine Peterman,
Responsable de la Mission Parrainage.

- **Des enfants gravement malades, loin de chez eux.**

De nombreux enfants venant du monde entier sont hospitalisés dans des établissements de la région parisienne pour des pathologies lourdes qui ne peuvent être traitées chez eux. Beaucoup n'ont pas la chance de pouvoir se faire accompagner par leurs parents. Parfois ce sont des bébés de quelques jours qui sont déposés à l'hôpital par un accompagnateur qui repart aussitôt...

- **Le rôle des marraines et des parrains : atténuer les souffrances dues à la séparation.**

Le soutien affectif est primordial pour préserver l'équilibre psychologique des enfants et lutter contre la maladie. Par sa présence aimante et régulière, la marraine ou le parrain soulage et apaise la souffrance psychologique, elle ou il devient une figure de substitution nécessaire au développement du bébé ou de l'enfant.

- **Chiffres clés :**

1609 enfants parrainés de 1998 à 2008.
320 bénévoles répartis en région parisienne et en Guyane.
Heures de bénévolat en 2008 : 15 572 heures.



**2008 - Donation temporaire d'usufruit
Montant 3 210 € par an pendant 10 ans**

Madame Y - St Étienne

Cette personne généreuse a décidé de désigner Médecins du Monde comme bénéficiaire des revenus trimestriels de ses avoirs financiers. Elle bénéficie ainsi d'importantes réductions d'impôts, tout en sachant que cet argent servira à soigner ceux qui en ont besoin.



“ Dans cette région du monde, 80% des femmes accouchent à leur domicile et le taux de mortalité maternelle et infantile est l'un des plus élevé au monde. Grâce aux legs, nous pouvons mettre en place des actions ingénieuses et sauver des vies humaines... ”

Docteur Karina Cantizano,
Coordinatrice de la mission au Népal.

- **Promouvoir la santé materno-infantile.**

Médecins du Monde intervient dans la région montagneuse de Sindupalchowk où la pauvreté, l'isolement et les décennies de guerre civile ont eu des conséquences dramatiques sur la santé des femmes et des jeunes enfants.

Le programme vise à :

- assurer un service d'urgence obstétricale 24h/24 dans le district ;
- développer un réseau pérenne et autonome, qui s'appuie sur les femmes de la communauté en combinant le microcrédit, les soins et l'éducation à la santé reproductive.

- **Combiner microcrédit et santé : une approche novatrice.**

L'originalité de ce programme est d'utiliser l'intérêt que les femmes portent au microcrédit pour les faire venir dans les centres de santé. En leur donnant la possibilité d'emprunter de l'argent pour des activités génératrices de revenus mais aussi pour payer leur transport à l'hôpital si des complications surviennent lors de l'accouchement.

- **Perspectives :**

Elargir le nombre de villages touchés par l'action et l'étendre à tout le district.

1990 - Legs - Montant 275 000 €

Jeannine Rondet - Var

Au cours de sa vie, Madame Rondet a beaucoup apprécié les voyages. Elle a eu ainsi la chance de visiter différents pays et d'observer les difficultés d'accès aux soins des populations. En souvenir de ces moments si importants pour elle, elle a souhaité léguer à Médecins du Monde des avoirs financiers et une maison.

Léguer à Médecins du Monde en toute sérénité.

Une équipe de juristes disponible et efficace.

Organiser sa succession est parfois complexe et pose de multiples interrogations. Chez Médecins du Monde, une équipe est à votre écoute : elle peut répondre à vos questions, vous proposer les solutions qui correspondent à vos souhaits, être un lien fiable entre vous et votre notaire.

Une association médicale qui œuvre sur le long terme.

Au-delà des urgences de l'actualité, nous nous attachons à apporter soins, écoute et réconfort dans la durée au travers de missions de développement. Une fois la crise passée, l'association maintient ses activités afin de participer à l'effort de reconstruction du pays.



Des fonds collectés et utilisés en toute transparence.

- **Le Comité de la Charte**

Médecins du Monde est co-fondateur du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires, qui veille à la rigueur budgétaire et à la transparence des comptes.



- **Des contrôles indépendants**

Nos comptes sont contrôlés par différents organismes externes (commissaires aux comptes, Cour des comptes, bailleurs français et internationaux) et par le Comité de la Charte.

- **Le regard du Comité des Donateurs**

Depuis 1990, ce comité composé de donateurs relaie les interrogations de ceux qui soutiennent et aident Médecins du Monde à employer le plus efficacement possible les fonds collectés.

- **Le rapport financier**

Il est édité chaque année et est disponible sur simple demande auprès de Médecins du Monde ou sur Internet www.medecinsdumonde.org.

Comment léguer à Médecins du Monde ?

Le legs

C'est dans votre testament que vous organisez votre succession sous forme de legs.

Vous transmettez ainsi à une ou plusieurs personnes et/ou à une ou plusieurs associations tout ou partie de vos biens. Le testament ne prend effet qu'à votre décès et vous pouvez, à tout moment, le modifier ou l'annuler.

- **Le legs universel** : vous léguerez la totalité de vos biens à une personne ou une association.
- **Le legs universel conjoint** : vous décidez de léguer l'ensemble de vos biens à plusieurs personnes et/ou associations.
- **Le legs à titre universel** : vous désirez attribuer une quote-part de l'ensemble de vos biens ou une catégorie de biens.
- **Le legs particulier** : vous léguerez un bien précis (le contenu d'un coffre-fort, un compte en banque, un livret d'épargne, ...).

Votre legs à Médecins du Monde est totalement exonéré de droits de succession.

Les biens que vous léguerez à Médecins du Monde seront intégralement transmis à notre association et ils permettront de financer nos missions en France et dans le monde.

Que pouvez-vous léguer à Médecins du Monde ?

Si vous avez des héritiers réservataires (enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, conjoints, ascendants...), la loi les protège en bloquant une partie de la succession appelée "réserve". La partie restante est appelée "quotité disponible". C'est cette quotité disponible que vous pouvez léguer à Médecins du Monde.

En l'absence d'héritiers réservataires, vous disposez librement de la totalité de votre patrimoine.

Le Testament

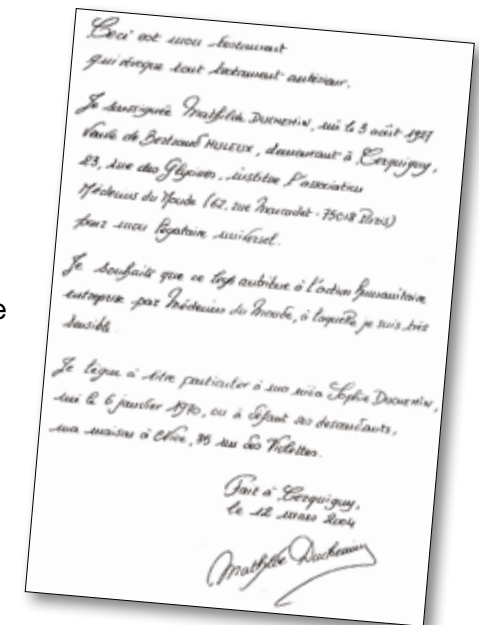
Un legs aux associations n'existe que s'il est prévu dans un testament. Il est nécessaire au préalable d'opter pour une forme de testament et, ensuite, de respecter certaines précautions.

Il existe 3 formes de testament :

- **Le testament authentique** :
il est reçu par un notaire et 2 témoins ou par 2 notaires.
- **Le testament olographe** :
il est manuscrit, daté et signé de la main du testateur. Il peut être déposé chez un notaire.
- **Le testament mystique** :
les dispositions testamentaires sont écrites, puis présentées par le testateur au notaire, dans une enveloppe, devant 2 témoins.

Pour que le testament soit facilement trouvé après le décès :

- Confier votre testament à un notaire.
- Vous pouvez aussi transmettre à votre(vos) légataire(s) une copie de votre testament.



La donation

La donation peut prendre la forme d'une somme d'argent, d'un bien immobilier, ou de tout autre objet de valeur.

Selon la loi, la donation doit être faite par acte authentique devant un notaire.

La donation ne doit pas excéder de la quotité disponible, si vous avez des héritiers réservataires.

Il existe 4 types de donation :

- **Donation en pleine propriété** : le donateur abandonne une partie de son patrimoine de façon irrévocable au profit d'une association.
- **Donation en nue-propriété** : le donateur donne un bien immobilier à une association tout en conservant la jouissance du bien pour lui ou toute autre personne qu'il désigne.
- **Donation en indivision ou multipropriété** : il s'agit de donner la part d'un bien que le donateur possède en indivision ou en multipropriété.
- **Donation temporaire d'usufruit** : elle consiste pour un donateur à abandonner tout ou une partie des revenus d'un bien, qu'il soit mobilier ou immobilier, au profit d'une association, pour une période donnée d'au moins 3 ans.

L'assurance-vie

L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui vous permet de constituer ou de valoriser un capital à votre rythme.

Comment faire ?

Vous pouvez désigner Médecins du Monde comme bénéficiaire de votre contrat pour partie ou en totalité. Il suffit d'en informer le gestionnaire du contrat.

Si vous êtes déjà titulaire d'un contrat, vous pouvez modifier le bénéficiaire par un avenant désignant Médecins du Monde.

Assurance-vie :

produit d'épargne qui n'entre pas dans la succession où l'on peut désigner une association comme bénéficiaire.

Donataire :

bénéficiaire de la donation.

Donation :

don fait du vivant du donateur par un acte établi devant notaire.

Don manuel :

donation de la main à la main ayant pour objet une somme d'argent en espèces ou en chèque, des titres, des objets...

Droits de mutation :

droits perçus par l'Administration fiscale, à l'occasion de la transmission d'un droit de propriété ou d'usufruit d'une personne à une autre. Les associations reconnues d'utilité publique en sont exonérées.

Exécuteur testamentaire :

personne désignée par le testateur dans son testament dont la mission consiste à veiller à la bonne exécution des volontés du défunt.

Legs :

don fait par testament.

Nue-propriété :

legs ou donation qui porte uniquement sur les murs d'un immeuble et qui permet de laisser la jouissance des lieux à une autre personne.

Quotité disponible :

la part dont un testateur peut disposer librement lorsqu'il existe des héritiers réservataires.

Réserve d'usufruit :

possibilité au donateur de faire la réserve à son profit ou de disposer au profit d'un autre de la jouissance ou de l'usufruit des biens meubles ou immeubles donnés.

Réserve héréditaire :

part réservée aux héritiers réservataires direct ou leurs représentants en cas de décès.

Testament :

acte écrit dans lequel une personne indique la manière dont ses biens seront distribués après son décès.

Usufruit :

droit réel de jouissance sur une chose appartenant à autrui et qui s'éteint à la mort de l'usufruitier.



20 ANS

d'amour en héritage

Médecins du Monde a souhaité en publiant ce petit ouvrage rendre hommage à tous ceux qui, sous la forme d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie, ont souhaité soutenir financièrement l'action de nos équipes auprès des populations les plus précarisées en France ou à l'étranger.

Ce petit ouvrage veut avant tout saluer la mémoire de celles et ceux qui de leur vivant faisaient des dons et ont prolongé cette action par un legs, tout en associant les donateurs qui par un geste particulier ont spécifiquement contribué à nos actions sous forme de donation.

Nous avons voulu illustrer de façon concrète ce que le geste de chacun a permis de faire. Montrer qu'il n'y a pas de grands legs et de petits legs, il y a tout simplement des legs. De même il n'y a pas de petites donations ou de grandes donations il y a simplement des donations. Il en est de même pour les assurances-vie.

En vérité c'est l'ensemble de ces actions qui a permis davantage d'actes de solidarité pour les plus démunis.

Merci à tous !

François Rubio
Directeur juridique de Médecins du Monde

Notre équipe reste à votre écoute pour répondre à toutes vos questions concernant les legs, les donations ou l'assurance-vie.



François Rubio

Directeur juridique de Médecins du Monde, il est à votre disposition pour vous informer sur notre association et pour répondre à toutes vos interrogations sur les legs, les donations ou le règlement d'une succession.

☎ **01 44 92 14 42**



Isabelle Baudelicque

Chargée du suivi des dossiers de legs, donations et assurances-vie.

☎ **01 44 92 13 23**



Johann Huguin

Chargé de l'information et des relations avec les testateurs.

☎ **01 44 92 14 36**

Vous pouvez aussi nous joindre par courriel :

legs@medecinsdumonde.net